



Politique de sécurité
et protection du
Mouvement ODAS:
**Protéger les
défenseur.euse.s du
droit à l'avortement
sécurisé en Afrique
francophone.**



Introduction



“Nous refusons de rester silencieux. Face aux tentatives incessantes visant à restreindre ou à criminaliser l’avortement, et nous nous engageons à défendre fermement ce droit humain fondamental.”

Kadidiatou SOW, Directrice du Centre ODAS

L’avortement sécurisé est un droit de santé sexuelle et reproductive essentiel pour chaque femme. Il ne ressemble à aucun autre droit, parce qu’il touche au corps et à sa propriété, à la vie et la mort et à la perpétuation de l’espèce. Cela induit pour chaque femme le pouvoir d’avoir un contrôle sur son corps et sur sa vie, sans aucune forme de contrainte.

Par rapport au reste du monde, les femmes d’Afrique francophone sont les plus exposées au risque d’une grossesse non désirée et, par voie de conséquence, d’un avortement non sécurisé; du fait de contextes légaux extrêmement restrictifs par rapport à l’avortement. Dès lors, la lutte en faveur du droit et l’accès à l’avortement sécurisé en Afrique francophone est devenu un impératif et un enjeu majeur au cœur des stratégies liées à la santé des femmes, en l’occurrence leurs droits sexuels et reproductifs.

L’avortement sécurisé reste toutefois controversé dans de nombreux contextes en Afrique francophone et les acteurs.actrices qui s’engagent dans la lutte sont confrontées à des défis et des attaques qui nécessitent des réponses appropriées.

Dans un contexte marqué par la montée croissante des mouvements anti-droits qui cherchent à fragiliser le mouvement, la criminalisation, les agressions numériques et les pressions communautaires, nous faisons face à un double enjeu : d’une part, la nécessité de promouvoir et de défendre ce droit, et d’autre part, l’impératif de protéger ceux et celles qui se mobilisent pour le défendre, dans des environnements où les attaques, qu’elles soient numériques, physiques ou juridiques se multiplient.

La sécurité des défenseur.euse.s du droit à l’avortement sécurisé devient ainsi un enjeu profondément politique.

Pourquoi une
stratégie de
protection?

Pourquoi une stratégie de protection?



Les militants et les défenseurs du droit et l'accès à l'avortement sécurisé font face à des risques croissants qui menacent leur intégrité physique, numérique, émotionnelle, sociale et professionnelle. Ces risques incluent des menaces, des actes d'intimidation, des poursuites judiciaires et même des violences psychologiques et physiques.

Cependant, les mécanismes de protection existants ne prennent pas en compte les besoins spécifiques pour la protection des défenseurs du droit à l'avortement sécurisé. L'un des principaux défis reste la pleine reconnaissance des défenseurs du droit à l'avortement, comme des défenseurs des droits humains à part entière. Mais également, la prise en compte des enjeux spécifiques liés au travail quotidien des défenseurs du droit à l'avortement sécurisé, ainsi que le personnel de santé qui offre le service. Il apparaît indispensable de renforcer les dispositifs existants afin de garantir l'intégrité physique, numérique et psychologique des acteurs de la cause.

Dans son mandat de renforcement et de consolidation du Mouvement Régional pour l'avortement sécurisé en Afrique francophone, le Centre ODAS à travers une politique claire, souhaite offrir un cadre de protection et de sécurité pour l'ensemble des membres du Mouvement ODAS, engagé dans la défense du droit à l'avortement sécurisé en Afrique francophone.

Cette politique vise à :

- ❖ Assurer une protection collective face aux attaques et aux risques;
- ❖ Structurer l'appui offert par ODAS aux membres du Mouvement confrontés à des menaces ou incidents;
- ❖ Créer un environnement sûr, solidaire et durable pour les personnes qui agissent en faveur du droit et l'accès à l'avortement sécurisé en Afrique francophone;
- ❖ Renforcer la résilience collective du Mouvement.

Cette politique réaffirme l'engagement du Mouvement ODAS à protéger, soutenir et renforcer celles et ceux qui ouvrent la voie.

Analyse des risques et besoins exprimés par les membres du Mouvement



Une analyse des risques menée par le Centre ODAS lors de l'élaboration de la politique de sécurité et de protection, a mis en évidence que: **100 % des partenaires ayant répondu à la consultation expriment un besoin urgent de soutien pour leur protection, qu'elle soit physique, numérique, émotionnelle, psychosociale ou juridique.** Cette réalité partagée confirme la nécessité de mécanismes de protection renforcés, adaptés et accessibles.

La consultation a mis en lumière plusieurs constats :

- ❖ Les défenseur.e.s du droit à l'avortement sont fortement exposé.e.s et souvent isolé.e.s face aux violences;
- ❖ La sécurité est aujourd'hui un enjeu multidimensionnel, qui dépasse largement la seule protection physique;
- ❖ Le Mouvement réclame des outils pour renforcer la résilience collective;
- ❖ Le besoin de protection est réel, urgent et appelle à une réponse adaptée et durable.

Les principaux risques auxquels les membres du Mouvement ODAS ont mentionnés être exposés sont:

Les Risques juridiques

- ❖ Convocations policières
- ❖ Menaces de poursuites
- ❖ Criminalisation ou intimidation institutionnelle

Les Risques numériques

- ❖ Cyberharcèlement ou Cyberattaques
- ❖ Hackings, surveillance, accès non autorisé à des données

Les Risques psychosociaux

- ❖ Épuisement
- ❖ Stress
- ❖ Fatigue militante
- ❖ Isolement

Les Risques physiques et communautaires

- ❖ Menaces familiales ou communautaires
- ❖ Agressions physiques
- ❖ Tracking
- ❖ Intimidation

Les Risques réputationnels

- ❖ Doxxing
- ❖ Diffamation ou attaques ciblées
- ❖ Campagnes de désinformation

Les besoins exprimés par les membres du Mouvement se regroupent en deux grandes catégories : les besoins individuels, liés à la protection et au bien-être de chaque défenseur.seuse; et les besoins collectifs, nécessaires pour renforcer la résilience, la cohésion et la capacité d'action du Mouvement dans son ensemble.

Les Besoins individuels

Les membres du Mouvement ODAS ont identifié plusieurs besoins personnels essentiels pour faire face à l'exposition croissante aux risques :

- ❖ **Soutien psychologique individuel (60 %) :** Un appui professionnel régulier pour prévenir l'épuisement militant, gérer le stress, et accompagner les traumatismes liés aux attaques ou à la criminalisation.
- ❖ **Renforcement de la sécurité numérique (46,7 %) :** La protection des données, la sécurisation des communications et la prévention des attaques numériques sont perçues comme un impératif.
- ❖ **Formation en autodéfense (93,3 %) :** Un besoin massivement exprimé, en particulier par les activistes exposées physiquement lors d'activités communautaires ou de plaidoyer.
- ❖ **Accès à des réseaux de soutien et d'entraide (73,3 %) :** La nécessité d'espaces sûrs pour se confier, se ressourcer, partager des stratégies de résistance et maintenir une solidarité active.
- ❖ **Formation sur la gestion du stress et des traumatismes (73,3 %) :** Un besoin crucial pour les défenseur.e.s confronté.e.s à une charge émotionnelle forte, à la violence institutionnelle et aux attaques répétées.
- ❖ **Soutien juridique en cas de menaces (86,7 %) :** Un accès rapide et fiable à des avocat.e.s compétent.e.s pour faire face aux interpellations, aux convocations ou aux risques de criminalisation.

Les Besoins collectifs

Au-delà de la protection individuelle, les membres du Mouvement ODAS soulignent l'importance de renforcer les structures, les normes communes et les mécanismes collectifs qui garantissent la sécurité et la cohésion du Mouvement.

- ❖ **Création de protocoles de sécurité collective (73,3 %) :** Disposer de procédures claires, applicables et partagées, afin de mieux prévenir les risques et d'assurer une réponse collective cohérente.
- ❖ **Formations sur la gestion de crise (86,7 %) :** Les membres demandent à être préparées à réagir efficacement face aux incidents : attaques numériques, menaces physiques, diffamation, arrestations, etc.
- ❖ **Espaces d'échanges et de cohésion (53,3 %) :** La nécessité de consolider les liens internes, de partager les expériences et de renforcer la solidarité.
- ❖ **Une communication sécurisée (80 %) :** L'utilisation d'outils et de pratiques de communication qui minimisent les fuites, les interceptions et les risques de surveillance.
- ❖ **Ressources financières d'urgence (80 %) :** Un élément essentiel pour faire face rapidement aux situations critiques (déplacement, relocalisation, assistance juridique, soins psychologiques, soutien matériel).
- ❖ **Plateformes d'alerte et de soutien (80 %) :** Des outils collaboratifs pour signaler les incidents, coordonner les actions de protection et assurer une réponse rapide et organisée.

Diagnostic des mécanismes de Protection et de Sécurité existants en Afrique francophone



En parallèle au développement de cette politique, le Centre ODAS a conduit une analyse rapide des dispositifs de protection déjà opérationnels en Afrique francophone, principalement conçus pour les défenseur.e.s des droits humains. Cette démarche a été enrichie par un atelier régional réunissant une vingtaine de représentant.e.s de mécanismes nationaux et régionaux de protection. Le processus mis en place a permis de :

- ❖ Comprendre et contextualiser les mécanismes et approches existants en matière de protection des activistes dans la région ;
- ❖ Capitaliser les bonnes pratiques et les leçons apprises dans les réponses actuelles aux menaces ;
- ❖ Favoriser le partage d'expériences avec d'autres contextes géographiques et thématiques ;
- ❖ Identifier les lacunes concernant la protection des défenseur.e.s du droit à l'avortement sécurisé ;
- ❖ Renforcer les alliances pour soutenir des réponses coordonnées et solides.

La cartographie met en lumière l'existence de mécanismes actifs, dynamiques et fonctionnels qui couvrent différents champs de protection, notamment :

- ❖ **La Sécurité Physique**
- ❖ **La Sécurité Numérique**
- ❖ **La Sécurité Juridique et Diplomatique**
- ❖ **Le Plaidoyer, la formation et l'accompagnement**
- ❖ **Le Soutien Psychologique et le Bien-être**
- ❖ **Le référencement et la coordination.**

Le diagnostic a démontré que les dispositifs actuels, bien que diversifiés, nécessitent une perspective complémentaire afin d'intégrer les besoins spécifiques des défenseurs du droit à l'avortement sécurisé. Cela a par ailleurs mis en évidence les défis de connaissance et d'accessibilité à ces mécanismes afin de répondre de manière efficace aux attentes des défenseurs des droits humains dans la région.

Les dispositifs pour la protection et la sécurité des membres du Mouvement



L'approche du Centre ODAS est de faciliter et renforcer l'accès aux dispositifs de sécurité et de protection déjà existants dans la région de l'Afrique francophone. Il s'agira également d'assurer l'alignement de certains mécanismes aux besoins spécifiques des membres du Mouvement, afin d'assurer des réponses plus cohérentes et adaptées. Cette perspective intégrée et coordonnée permettra de disposer d'un arsenal opérationnel complet, adapté à répondre aux menaces dans leur diversité et d'assurer une continuité de l'action militante au sein du Mouvement régional pour l'avortement sécurisé en Afrique francophone.

ODAS met à disposition des membres un ensemble d'appuis, accessibles selon les besoins individuels et les niveaux de risque de chaque membre du Mouvement :

01 Sécurité physique et logistique

- ❖ Programmes de formation continue sur la sécurité physique pour les membres du Mouvement
- ❖ Mise à disposition de ressources pour solliciter les formations à l'endroit de leurs personnels
- ❖ Support à la consultation sur la sécurité des lieux de travail et de vie
- ❖ Appui à la relocalisation selon les besoins: Déplacement, hébergement temporaire ou relocalisation ponctuelle
- ❖ Cadre de collaboration pour l'inclusion des membres du mouvement ODAS aux dispositifs de relocalisation existants
- ❖ Mise en place d'un fonds d'urgence réactifs

02 Sécurité numérique

- ❖ Programmes de formation pratique à la cybersécurité et appui-conseils avec des spécialistes de la sécurité numérique
- ❖ Mise à disposition de l'expertise numérique en cas de cyberharcèlement ou cyberattaques.
- ❖ Assistance pour renforcer les comptes et sécuriser les données
- ❖ Appui au diagnostic de sécurité numérique, à la demande
- ❖ Mesures répressives en cas d'attaques.

03 Appui Juridique, Légal et diplomatique

- ❖ Renforcement du cercle des juristes du Centre ODAS afin d'offrir une cellule d'expertise juridique spécifique au Mouvement ODAS ;
- ❖ Mise à disposition de l'expertise juridique en cas de besoins ;
- ❖ Analyse des risques juridiques;
- ❖ Renforcement du relationnel avec les missions diplomatiques locales pour la facilitation d'obtention de visas en cas de relocalisation;
- ❖ Accompagnement en cas de convocation ou menace.

04 Soutien Psychologique et Bien-être

- ❖ Mise en place des cercles de solidarités pour maintenance émotionnelle ;
- ❖ Mise à disposition de Spécialistes du Bien-être et de la santé mentale pour le soutien individuel ou organisationnel
- ❖ Mobilisation de ressources pour des besoins de prise charge spécifiques en cas de traumatisme dû à l'hostilité et la violence psychologique.
- ❖ Renforcement de la chaîne de solidarité et de soutien au sein du Mouvement à travers des espaces sûrs pour échanger (ex: les Brunchs ODAS)
- ❖ Création d'outils d'apprentissage en matière de bien-être collectif et individuel
- ❖ Projet de refuge temporaire centré sur le bien-être et le renforcement de capacités en sécurité et protection.

05 Plaidoyer

- ❖ Collaboration avec les coalitions nationales et réseaux régionaux de DDH pour intégrer le droit à l'avortement comme une thématique prioritaire et assurer la reconnaissance des défenseurs du droit à l'avortement au sein de ces coalitions.
- ❖ Plaidoyer au niveau régional et international sur la situation des défenseurs du droit à l'avortement et les enjeux de sécurité et de protection
- ❖ Saisie des rapporteurs spéciaux selon le cas

Qui peut bénéficier des mécanismes de protection et de sécurité du Mouvement ODAS?



Les dispositifs prévus pour soutenir la sécurité et la protection des membres du Mouvement ODAS, couvrent spécifiquement les membres ayant formellement adhéré et signé la charte du Mouvement:

Les partenaires d'OSC locales

Les militant.e.s féministes

Les militant.e.s jeunes

Les militant.e.s individuel.le.s.

Les prestataires de soins de santé non affiliés à une organisation internationale

Le fonctionnement de la politique de sécurité et de protection



Des Partenariats stratégiques	ODAS collabore avec des organisations locales et internationales pour mobiliser rapidement des ressources et des expertises adaptées aux besoins spécifiques. Ces partenaires externes fournissent un appui spécialisé selon les besoins.
Une Cellule de veille et d'alerte	<p>Une équipe restreinte chargée de recevoir, évaluer et prioriser les demandes d'assistance en moins de 24 heures. Cette cellule sera dédiée à la surveillance en continu des signalements et des demandes d'assistance afin d'assurer une réponse rapide.</p> <p>Le mandat de la cellule sera également de répertorier les cas et les nouvelles menaces pour aider à planifier des actions de prévention et à mettre en place un mécanisme d'alerte précoce.</p>
Comment alerter ?	<p>Tout membre peut signaler une situation de risque via :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un canal sécurisé Signal ou la ligne d'urgence d'un de nos partenaires ▪ Un courriel à l'adresse dédiée ▪ Le point focal du spécialiste de sa sous-région, ▪ Un formulaire de signalement sécurisé en ligne disponible sur la plateforme Obook ou le site internet
Comment votre alerte est-elle traitée ?	<p>L'équipe de sécurité / protection d'ODAS :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évalue l'urgence, ▪ Analyse le niveau de risque, ▪ Identifie les besoins immédiats et secondaires, ▪ Consulte la personne concernée. <p>Les sollicitations sont catégorisées selon le degré d'urgence et attribuées, sous le contrôle de l'administration du Centre ODAS et les ressources qualifiées.</p> <p>Les actions de protection sont ensuite décidées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avec la personne concernée, ▪ En privilégiant son confort, son autonomie et ses réalités. <p>Le Mouvement adopte une approche flexible et réactive et non bureaucratique.</p>
Intervention et Réponses	<p>Une réponse peut inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des mesures d'urgence, ▪ Un accompagnement continu, ▪ Un suivi psychosocial, ▪ Un appui juridique ou légal, ▪ Une mobilisation collective si appropriée.
Suivi, accompagnement et fermeture des cas	<p>Après l'intervention initiale, ODAS assure un suivi régulier avec les bénéficiaires pour garantir un accompagnement durable et ajusté à l'évolution de leur situation. ODAS assure un suivi post-incident pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Consolider le bien-être, ▪ Tirer des apprentissages, ▪ Ajuster les stratégies de prévention.

Conclusion

En consolidant cette politique de sécurité et de protection, le Centre ODAS réaffirme son rôle central dans la coordination des efforts de sécurité collective au sein du Mouvement. ODAS s'engage à mobiliser, de manière proactive, les ressources humaines, techniques, financières et partenariales nécessaires pour soutenir les défenseur.e.s du droit à l'avortement sécurisé en Afrique francophone. Au cœur de cet engagement, la confidentialité demeure un principe non négociable, garantissant un environnement de confiance indispensable pour agir face aux risques. Enfin, ODAS assurera un accompagnement continu, afin de renforcer durablement les capacités individuelles et collectives du Mouvement et de maintenir un espace sûr, résilient et solidaire pour toutes celles et ceux qui œuvrent pour la justice reproductive.

Protéger les défenseur.e.s du droit à l'avortement sécurisé, c'est soutenir que nos voix et nos luttes sont légitimes, nécessaires et non négociables. Ensemble, nous construisons des espaces sûrs pour continuer à oser, transformer et résister. Protéger les défenseur.e.s, c'est protéger la lutte !

Email dédié : securite@centre-odas.org



